

» quels que soient les services qu'ils lui rendront, puisque, par aventure,
 » en aucun temps ni en aucune occasion, elle n'en pourra recevoir de
 » personne qui soient comparables aux services que je lui ai rendus.
 » Mais je me console par la pensée d'avoir en cela satisfait à Dieu, au
 » monde et à moi-même, bien que Votre Majesté seule, qui plus que
 » personne le devrait reconnaître, m'en témoigne si peu de grati-
 » tude (1). » Elle lui rappelait ensuite l'état critique où il lui avait
 laissé les Pays-Bas, les dangers qu'elle avait courus, les fatigues
 qu'elle avait endurées, alors que l'argent, les troupes, le conseil,
 tout lui manquait; elle disait que, dans les neuf années de son gou-
 vernement, elle n'avait pas eu une heure de repos (2); elle se plai-
 gnait qu'après avoir mis au service du Roi, outre ses moyens, sa
 santé et presque sa vie, il lui fallût voir de ses propres yeux l'indi-
 gnité et le peu d'honneur que faisaient rejaillir sur elle les ordres
 et les pouvoirs si amples donnés au duc d'Albe (3). « Si ce duc » —
 continuait-elle — « a tâché d'avoir une si grande autorité, il a cherché
 » sa grandeur et son avantage personnels; mais si Votre Majesté la
 » lui a concédée spontanément, je puis, en tout cas, avec beaucoup

(1) « Non mi incresco della suprema autorità concessa da V. M. al duca di Alva; ma dico bene che ella poteva, con più servitio suo et honor mio; ordinare che al entrare di esso duca qui, dove è pace et obediencia da molti mesi in qua, io havessi detta licenza di tornarmene, come l'ho supplicata tanto; ne dovea consentire che in mia presenza si vedesse così straordinaria autorità in altri et me desautorizata, con tanta mia indegnità et con poca laude ancora di V. M. Et mi pesa grandemente che io debba servire di perpetuo esempio a tutti altri, quali, considerando come io sono tratata, conosceranno di poter poco sperare dalla M. V. per qualsivoglia servitii che li faccino, poichè, per aventura, ella non potrà, in alcun tempo nè in qualsivoglia occasione, ricevere da altri così gran servitio come ha da me ricevuto. Et mi consolo di havere in ciò satisfatto a Dio, al mondo et a me stessa, se ben V. M. sola, che più d'ogni altro lo deverebbe conoscere, me mostra così poca gratitudine. » (Lettre du 8 septembre 1567 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 536.)

(2) « Già è il nono anno che non ho conosciuto mai hora di riposo. » (*Ibid.*)

(3) « Et finalmente, poi dopo l'haverci io messo, oltre le facultà, la sanità et quasi la vita, mi conviene vedere con gli occhi proprii la indignità et il poco honore che deriva dagli ordini et dalle comissioni di V. M.^{te} comesse tanto amplamente al duca d'Alva. » (*Ibid.*)

» de raison, me plaindre d'elle, l'ayant servie avec tant de fidélité
 » et d'amour, ayant eu tant de soin de sa réputation et de ses
 » intérêts, et surtout étant, comme je le suis, sa très-humble ser-
 » vante et de son sang (1). »

Machiavel fut de retour à Bruxelles vers le milieu de novembre ; il était porteur d'une lettre du Roi qui accordait à Marguerite le congé si vivement sollicité par elle. Philippe II ne pouvait méconnaître les services que sa sœur lui avait rendus, ni la justice de ses plaintes : pour lui donner une sorte de dédommagement, il éleva à quatorze mille ducats la rente de huit mille ducats dont il l'avait gratifiée antérieurement sur le royaume de Naples, en décidant que cette rente passerait à ses héritiers, et qu'elle ne pourrait être rachetée qu'au prix de cent quarante mille ducats comptant. Ce fut le prince d'Eboli qui l'annonça à Marguerite : il accompagna cette communication de grands éloges sur le service qu'elle avait rendu au Roi en lui conservant des États aussi importants que les Pays-Bas ; il ajouta que le Roi se sentait obligé par là, plus encore que par les liens du sang qui les unissaient, de prendre soin, toute sa vie, de la réputation de sa sœur, de son bien et de son autorité, autant qu'il le ferait pour lui-même (2).

Ces assurances, jointes aux six mille ducats dont sa pension était augmentée annuellement, adoucirent les regrets et calmèrent le mécontentement de Marguerite. Elle remercia le Roi des unes et des autres. Un seul point lui restait à désirer : c'était la remise à son mari de la citadelle de Plaisance. Elle avait bien des fois écrit à Madrid

(1) " Se esso duca ha procurato di havere tanta autorità, ha cercato l'honore et comodo proprio : ma, se V. M^{ta} spontaneamente l'ha concessa, posso in ogni caso, con molta ragione, dolermi di lei, havendola io servita con tanta fede et amore et con tanta sua reputatione et utile, et essendoli massimamente quella humilissima serva che io sono et del suo sangue..... " (*Ibid.*)

(2) " Su Magestad tiene por mayor obligacion esta que la del deudo para mirar, toda la vida, por la reputacion de Vuestra Excelencia y por el bien y autoridad de sus cosas, de la misma manera que por las suyas propias..... " (Lettre du 6 octobre 1567 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 570.)

pour l'obtenir, depuis qu'elle était aux Pays-Bas, sans que le Roi lui eût répondu autrement que par de vagues promesses ; dans leurs dernières lettres, Philippe et Ruy Gomez avaient là-dessus gardé le silence : elle fit observer à son frère que, s'il ne faisait pas droit à une demande aussi juste, le monde ne croirait jamais que ses services lui eussent été agréables (1). Mais la politique espagnole l'entendait autrement, et il devait s'écouler de longues années encore avant que le duc de Parme et de Plaisance fût entièrement maître chez lui.

Dès ce moment, Marguerite ne s'occupait plus, pour ainsi dire, que des dispositions qu'elle avait à faire pour son voyage : après le 21 novembre, nous ne trouvons qu'une lettre d'elle qui offre de l'intérêt ; elle y adresse à Philippe II, pour l'exhorter à la clémence envers les peuples des Pays-Bas, des paroles qui méritent d'être transcrites ici : « Oires que je m'en voys (2), » — lui dit-elle — « si est-ce que jamais je ne délaisseray me souvenir de ce » que je doibs à Vostre Majesté et au pays, puisque c'est le service » d'icelle de le maintenir et conserver ; et faiz supplier très-humble- » ment, de toute mon affection, que Vostre Majesté use de clé- » mence et miséricorde, comme elle en ha donné tant de fois l'espoir, » et qu'elle se souviègne que, d'autant que les royz sont plus grandz » et approchent plus près de Dieu, d'autant doibvent-ilz estre plus » imitateurs de ceste grande, divine bonté, puissance et clémence, » et que les roiz et princes, quelz qu'ilz sont esté, se sont tousjours » contenté du supplice de ceulx qui sont esté chiefz et conducteurs » des séditions, et, quant au restant de la multitude, ilz leur ont par- » donné, disant, s'ilz estoient pénitens de leurs erreurs, qu'ilz en avoient » assez de satisfaction. Aultrement, monseigneur, usant de rigueur, » il est impossible que le bon ne souffre avec le maulvais, et qu'il ne » s'en suyve une calamité et destruction générale de tout cestuy

(1) *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. 601.

(2) *Je m'en voys*, je m'en vais.

» Estat, dont Vostre Majesté peult entendre la conséquence... (1). »

Le 9 décembre, Marguerite écrivit aux états, aux magistrats des villes, aux conseils de justice, pour prendre congé d'eux. Elle leur exprimait le regret de n'avoir pu le faire dans une assemblée des états généraux, comme la reine Marie et le duc de Savoie. Elle les engageait « à ne jamais oublier l'honneur de Dieu, ni changer ou souffrir mutation en la sainte religion ancienne, ains en cela se conformer à leur roi et prince si puissant, bénin, clément et zéleux de l'honneur de Dieu et de ladicté religion; à se souvenir de ce que les voisins avoient pâti pour le changement d'icelle, mesmes de ce que ces pays avoient en peu de temps souffert pour la fôlie et impiété d'aucuns qui y avoient voulu faire nouveauté et altération..... (2). »

La retraite de la duchessé de Parme causa dans les Pays-Bas des regrets universels. Les états de Brabant et de Flandre, en témoignage de leur gratitude pour la sagesse de son administration, lui firent présent, les premiers de vingt-cinq mille et les seconds de trente mille florins. Le roi et la reine mère de France lui envoyèrent un gentilhomme de leur maison, pour la complimenter. Elle quitta Bruxelles le 30 décembre, prenant son chemin par le Luxembourg, la Lorraine, la Suisse, la Franche-Comté et l'État de Milan; une compagnie d'arquebusiers à cheval, commandée par le comte Pierre-Ernest de Mansfelt, formait son escorte. Elle arriva, vers le milieu du mois de février 1568, à Plaisance, où se trouvaient le duc son époux, ainsi que le prince et la princesse de Parme et leurs enfants. A Milan et dans les autres villes par où elle passa, elle fut accueillie avec tous les honneurs qui lui étaient dus (3).

(1) Lettre du 22 novembre 1567. Dans la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. I, p. 601, nous en avons donné un extrait, d'après une traduction espagnole que nous avons trouvée aux archives de Simancas; celui que nous donnons ici est littéral.

(2) *Analectes Beligiques*, pp. 295-301.

(3) *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, t. II, pp. 6, 12, 20.

On manque de détails sur la vie publique et privée de cette princesse pendant les dix années qui suivirent son départ des Pays-Bas ; c'est du moins sans succès que nous avons consulté à cet égard tous les biographes et les historiens qui sont à notre portée.

IV

Cependant ce que Marguerite avait prédit au Roi était arrivé dans les Pays-Bas. Le duc d'Albe, qui se flattait de soumettre ces provinces, si jalouses dans tous les temps de leurs libertés, par la force et la terreur, n'avait réussi qu'à s'y faire exécuter et à y exciter une insurrection qu'il avait été impuissant à réprimer. Appelé à réparer ses fautes, le grand commandeur de Castille était mort à la peine ; cet événement avait été suivi du soulèvement général du pays, las des insolences et des déportements des Espagnols. Philippe II alors avait envoyé à Bruxelles don Juan d'Autriche, que la victoire de Lépante environnait d'un grand prestige ; mais ce prince était peu propre aux entreprises guerrières qu'à une mission qui exigeait de la patience, de la modération, de la sagesse : après s'être mis d'accord, non sans beaucoup de difficulté, avec les états, il n'avait pas tardé à regretter les concessions qu'il leur avait faites ; le contrôle qu'ils exerçaient sur son gouvernement, les remontrances qu'ils lui adressaient, étaient à ses yeux autant d'empiétements sur son autorité. Pour s'affranchir de leur tutelle, il s'était emparé du château de Namur, donnant ainsi le signal d'une rupture ouverte entre lui et les représentants de la nation.

Philippe II, instruit par l'expérience, désirait employer la voie des négociations, plutôt que celle des armes, pour recouvrer le pouvoir qu'il avait perdu dans les Pays-Bas ; la surprise du château de Namur le contraria vivement. Dans ces circonstances, il pensa à sa

sœur, à l'affection que les peuples des Pays-Bas lui avaient témoignée, aux bons souvenirs qu'ils avaient conservés de son administration; il pensa aussi au cardinal de Granvelle dont, à la vérité, le prince d'Orange n'était et n'avait jamais été l'ami, mais qui l'était beaucoup du duc d'Arschot et des siens (1), et il chargea son ambassadeur à Rome, don Juan de Zúñiga, de leur proposer confidentiellement de passer aux Pays-Bas comme médiateurs, avec la perspective, s'ils réussissaient, d'y rester à la tête du gouvernement. Il n'entendait pas toutefois que cette détermination parût venir de lui, mais il désirait que la duchesse et le cardinal fussent censés lui avoir offert leur intervention, mus par le zèle que leur inspiraient le service de Dieu, le sien et le bien des Pays-Bas (2). Comme ce voyage leur occasionnerait des frais, il autorisait Zúñiga à compter à madame de Parme vingt mille écus et dix mille à Granvelle (3). Ces dépêches étaient accompagnées de lettres de créance pour les deux personnages auxquels l'ambassadeur avait à s'adresser; le Roi écrivait à la duchesse : « Madame, j'ai une telle confiance dans votre bonne »
 » volonté, je suis si convaincu du désir que vous avez toujours eu
 » de vous employer en des choses avantageuses à mon service, que
 » je suis certain que vous ne vous refuseriez à aucune fatigue, alors
 » même que l'affaire de laquelle don Juan de Zúñiga vous entre-
 » tiendra ne serait pas aussi importante, et qu'à plus forte raison
 » vous y serez disposée, cette affaire étant de l'importance que vous
 » saurez pour le service de Dieu et le mien. Je m'assure donc que
 » vous ferez ce que don Juan de Zúñiga vous proposera de ma part.
 » Je vous prie de lui ajouter foi comme à moi-même. Croyez aussi

(1) " Que, aunque el de Oranges no es ni ha sido nunca su amigo, lo es mucho del duque de Ariscot y de los suyos..... " (Lettre de Philippe à don Juan de Zúñiga, du 1^{er} septembre 1577 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 931.)

(2) " Paréceme que esto ha de ser en esta forma, que Madama y el cardenal movidos del celo del servicio de Dios y mio y del bien de aquellos Estados,..... se entienda que se me han ofrecido y pedido que los deje ir allá..... " (*Ibid.*)

(3) Autre dépêche du 1^{er} septembre. (*Ibid.*)

» qu'en cela vous me ferez beaucoup de plaisir, et que vous m'obligez
 » gérez autant que don Juan vous le dira. Notre-Seigneur vous
 » garde comme je le désire! De Saint-Laurent, le 2 septembre 1577.
 » Votre bon frère, MOI LE ROI (1). » Avant même qu'il reçût la
 réponse de Zúñiga, Philippe insista auprès de sa sœur: « Madame, —
 lui écrivit-il le 17 octobre, — le 2 du mois passé, je vous ai écrit
 » ce que vous aurez vu, et j'ai mandé à don Juan de Zúñiga de
 » vous dire ce que vous aurez entendu de lui. Comme, chaque jour,
 » cela me paraît de plus en plus convenable et nécessaire pour le
 » service de Dieu et le mien, j'ai voulu de nouveau vous charger et
 » vous prier, ainsi que je le fais très-sérieusement, de vous y dis-
 » poser sans aucun retard, si déjà vous ne l'avez fait, conformément
 » à ce que je me promets de votre bonne volonté et de l'intérêt
 » que vous prenez à toutes mes affaires (2). »

Don Juan de Zúñiga reçut, le 12 octobre, les dépêches du Roi; le même jour il alla trouver le cardinal de Granvelle. Ce prélat, l'ayant entendu, lui demanda vingt-quatre heures de réflexion: le lendemain, il déclina la proposition que l'ambassadeur avait été

(1) « Senora, yo estoy tan confiado de vuestra voluntad y tan satisfecho de lo que siempre habeis deseado ocuparos en lo que fuese beneficio de mis cosas, que cuando el negocio que os comunicará don Juan de Zúñiga no importára tanto, estoy cierto que os dispusiérades á cualquier trabajo, quanto mas siendo de la importancia que entendereis para el servicio de Dios y mio; y así quedo con mucha seguridad que hareis lo que don Juan de Zúñiga os advertirá de mi parte. Yo os ruego que le creais como á mimismo; que á mí me hareis en ello mucho placer, y me obligareis á tanto como os dirá don Juan. Nuestro Senor os guarde como deseo. De Sant Lorenzo, á 2 de setiembre 1577.

« Vuestro buen hermano,

« YO EL REY. »

(Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 931.)

(2) « Senora, á dos del pasado os escribí lo que habeis visto, y ordené á don Juan de Zúñiga que os dijese de mi parte lo que habeis entendido dél. Y porque cada día me parece mas conveniente y necesario aquello para el servicio de Dios y mio, os he querido tornar á encargar y rogar, como lo hago muy de veras, que sin ninguna dilacion os dispongais á ello, si ya no lo hubiéredes hecho, como tengo por cierto de vuestro ánimo y voluntad para todas mis cosas. »
 (Ibid.)

chargé de lui faire, par une foule de raisons dont la plus essentielle était qu'il n'entrevoit aucune chance de succès dans les négociations que la duchesse de Parme et lui auraient entamées avec les états des Pays-Bas (1). Zúñiga n'en crut pas moins devoir se rendre à Aquila (2), où résidait madame de Parme, pour lui communiquer les intentions de son frère. Marguerite lui répondit qu'elle était prête à aventurer sa vie et tout ce qu'elle possédait pour le Roi, mais que l'affaire dont il venait de l'entretenir lui paraissait sujette à de grandes difficultés; qu'elle désirait avoir le temps d'y penser et d'en parler avec le prince son fils, lequel devait être sous peu à Aquila. Le jour suivant, elle lui dit qu'elle était plus irrésolue encore que la veille; que, d'une part, le désir du Roi était d'un grand poids auprès d'elle, mais que, de l'autre, elle ne voyait pas que son voyage aux Pays-Bas pût être de quelque fruit; qu'il y avait dix années qu'elle avait quitté ces provinces; que, le Roi n'ayant pas répondu à plusieurs lettres qu'elle lui écrivit immédiatement après son retour en Italie, pour l'informer de choses qui importaient à son service, elle en avait inféré qu'il n'aimait point qu'elle s'occupât dorénavant des affaires des Pays-Bas; qu'elle avait en conséquence cessé la correspondance qu'elle entretenait avec différentes personnes de ce pays, de façon que, sur ce qui s'y passait, elle n'en savait pas plus que le public; que, d'après cela et attendu que bien des personnes qu'elle y avait laissées étaient mortes, elle s'y trouverait aussi neuve que si jamais elle n'y avait été; qu'elle supposait d'ailleurs qu'un grand changement s'était fait dans l'esprit de la nation, puisque ceux qui auparavant s'étaient montrés les plus loyaux avaient pris la principale part aux derniers troubles. Elle ajouta qu'on ne croirait jamais qu'elle se fût proposée elle-même pour cette mission; que ceux qui le croiraient jugeraient qu'elle

(1) Lettre de don Juan de Zúñiga au Roi, du 17 octobre 1577. (Arch. de Simancas, *Estado*, leg; 931.)

(2) Ville du royaume de Naples, dans l'Abrozze ultérieure.

avait commis en cela une grande témérité ; que, si elle ne réussissait pas, sa réputation en serait fort compromise. Elle craignait aussi que don Juan d'Autriche ne lui en voulût, et elle désirait conserver avec lui la bonne amitié et fraternité qui avait toujours régné entre eux (1). Après cela, elle parla de son âge, de son peu de santé, qui lui faisaient redouter, au cœur de l'hiver, un voyage tel que celui qu'il s'agissait d'entreprendre ; enfin elle voulut connaître, et elle insista à cet égard, ce que le Roi ferait d'elle, après qu'elle aurait réussi ou échoué dans sa négociation (2).

Zúñiga lui répondit sur ce dernier point de manière à entretenir dans son esprit l'espoir que, si elle parvenait à s'entendre avec les états, elle resterait à Bruxelles comme gouvernante. Aux objections, aux doutes qu'elle mettait en avant, il s'appliqua à donner des solutions qui fussent propres à la satisfaire. Il ne put toutefois obtenir qu'elle se décidât : elle voulait absolument consulter son fils, auquel elle expédia un courrier, avec invitation de hâter son arrivée.

Deux jours après, Alexandre Farnèse venait annoncer à l'ambassadeur qu'il avait déterminé sa mère à se conformer à la volonté du Roi. Zúñiga se transporta aussitôt auprès de la duchesse. Marguerite lui confirma le dire de son fils, et lui exprima la confiance que le Roi, appréciant le sacrifice qu'elle faisait, remettrait au duc son époux le château de Plaisance, car elle mourrait désespérée si, pendant sa vie, cet acte, depuis si longtemps désiré et sollicité par la maison

(1) " Y desea conservar con él la buena amistad y hermandad que hasta agora han tenido..... "

Dans une conversation que Marguerite eut, quelque temps après, avec Granvelle, elle lui dit qu'elle aimait don Juan, non-seulement comme un frère, mais encore comme un fils chéri : *le quiere no solo como hermano, mas como hijo muy querido, y me lo dijo en estos propios términos.* (Lettre de Granvelle à Philippe II, du 18 novembre 1577 : Arch. de Simancas, *Estado*, leg. 930.)

(2) " Y preguntóme con mucha instancia qué habia V. M^d de hacer de ella, habiendo efecto el concierto ó desbaratándose..... "

de Farnèse, ne s'accomplissait pas (1). Elle fit observer à Zúñiga que vingt mille écus seraient insuffisants pour les frais de son voyage; qu'il lui en faudrait au moins cinquante mille. Elle demanda que le Roi fixât la somme qu'elle recevrait pour son entretien pendant son séjour aux Pays-Bas; qu'il lui envoyât une instruction selon laquelle elle aurait à se conduire, et une commission qu'elle pût au besoin exhiber aux états, afin qu'ils s'assurassent que ce qu'elle promettrait recevrait son exécution. Elle témoigna de nouveau le désir de savoir la destination que le Roi comptait lui donner après la mission qu'elle allait remplir, ne s'expliquant toutefois pas à cet égard, car elle était très-avisée; mais l'ambassadeur comprit qu'elle serait charmée d'être une seconde fois appelée à gouverner les Pays-Bas, et, si cela ne pouvait avoir lieu, que le Roi lui donnât quelque autre gouvernement en Italie ou la fit venir à sa cour (2). Zúñiga ne laissa pas ignorer à Marguerite le refus du cardinal de Granvelle: elle en montra du regret, dont la sincérité parut suspecte à l'envoyé de Philippe II, surtout lorsqu'elle lui eut dit ouvertement que le cardinal était détesté aux Pays-Bas du peuple ainsi que d'une grande partie de la noblesse, et qu'à moins qu'il n'y eût eu du changement en cela comme dans les autres choses, sa personne n'y conviendrait point (3). En prenant congé de la duchesse, Zúñiga la pria de donner toute la presse possible à son voyage: elle lui promit de le faire, mais en ne lui cachant pas qu'il lui faudrait bien une quarantaine de jours pour s'y préparer (4).

(1) " Porque moriría desconsoladísima, si no veía acabado esto en sus días..... "

(2) " Querria mucho que V. Md resolviere luego lo que ha de ser de ella, acabada esta comision; y aunque no me lo ha dicho, porque es muy recatada, entiendo que holgaria de quedar con el gobierno de Flándes, y quando esto no hubiese lugar, que V. M. la ocupase en alguno de los de Italia, ó que V. M. la mandase ir á su corte..... "

(3) " Aunque Madama mostraba que le pesaba que el cardenal de Granvela no hubiese aceptado esta jornada, sospecho que huelga mucho mas de ir sin él, y claramente me dijo que el cardenal era muy aborrecido del pueblo y de muchos de la nobleza, y que si esto no se ha mudado como las otras cosas, creia que su persona no seria para allá á propósito..... "

(4) Tous les détails que nous donnons sur les entrevues de don Juan de Zúñiga avec la du-